

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2020**

BUDGET PRINCIPAL

**Section d'Investissement
Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	50 000,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	4 413 000,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	10 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 514 942,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 391 960,00
	204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	31 763 145,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 013 418,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	54 447 521,00
	26 PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	850 000,00
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 205 000,00
	458114 OPERATION SOUS MANDAT DEPENSES	0,00
	458116 OPERATION SOUS MANDAT DEPENSES	0,00
	458126 OPERATION SOUS MANDAT DEPENSES	0,00
	458128 OPERATIONS SOUS MANDAT DEPENSES	0,00
	45816 OPERATION SOUS MANDAT DEPENSES	0,00
Total	Total Dépenses	175 658 986,00

**Section d'Investissement
Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	16 600 536,75
	024 PRODUIT DES CESSIONS	3 000 000,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	26 707 500,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	4 413 000,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	16 153 527,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	32 240 308,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	75 487 528,25
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 056 586,00
Total	Total Recettes	175 658 986,00

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
 BUDGET PRIMITIF 2020**

BUDGET PRINCIPAL

**Section de Fonctionnement
 Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	47 390 153,25
	012 CHARGES DE PERSONNEL	57 318 506,00
	014 ATTENUATION DE PRODUITS	100 117 805,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	16 600 536,75
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	26 707 500,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	83 183 739,00
	6586 FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES ELUS	90 000,00
	66 FRAIS FINANCIERS	4 569 350,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	65 000,00
Total	Total Dépenses	336 042 590,00

**Section de Fonctionnement
 Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	013 ATTENUATION DE CHARGES	209 000,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	50 000,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDI	9 219 495,00
	73 IMPOTS ET TAXES	48 373 078,00
	731 IMPOSITIONS DIRECTES	156 747 467,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	108 598 100,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	12 646 898,00
	76 PRODUITS FINANCIERS	0,00
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00
	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	193 552,00
Total	Total Recettes	336 042 590,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Section d'Investissement
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	5 198 000,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	5 633 050,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	18 177 780,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	608 000,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 446 000,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	14 244 707,00
	26 PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	0,00

Total	Total Dépenses	57 307 537,00
-------	----------------	---------------

Section d'Investissement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 470 571,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	12 583 950,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	5 633 050,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	106 560,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	16 384 298,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 923 058,00
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 206 050,00

Total	Total Recettes	57 307 537,00
-------	----------------	---------------

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Section de Fonctionnement

Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 010 846,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	2 985 362,00
	014 ATTENUATION DE PRODUITS	136 000,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 470 571,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	12 583 950,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	88 828 578,00
	66 FRAIS FINANCIERS	4 174 040,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	211 000,00
Total	Total Dépenses	133 400 347,00

Section de Fonctionnement

Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	5 198 000,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDI	315 000,00
	73 IMPOTS ET TAXES	99 150 000,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	27 989 887,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	726 460,00
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 000,00
Total	Total Recettes	133 400 347,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS

Section d'Investissement
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	175 000,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 000,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	8 450,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 400,00
	204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	10 000,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 802 320,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	107 060,00
Total	Total Dépenses	8 137 230,00

Section d'Investissement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	024 PRODUIT DES CESSIONS	20 000,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	5 443 050,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	779 000,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 803 318,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	91 862,00
Total	Total Recettes	8 137 230,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS

Section de Fonctionnement
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	41 613 095,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	12 810 250,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	5 443 050,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 352 890,00
	66 FRAIS FINANCIERS	430,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00
Total	Total Dépenses	61 224 715,00

Section de Fonctionnement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	013 ATTENUATION DE CHARGES	10 000,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	175 000,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDI	2 707 000,00
	731 IMPOSITIONS DIRECTES	47 697 000,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 462 535,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	173 180,00
	76 PRODUITS FINANCIERS	0,00
Total	Total Recettes	61 224 715,00

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2020**

BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITES

**Section d'Investissement
Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00
Total	Total Dépenses	0,00

**Section d'Investissement
Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00
Total	Total Recettes	0,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITES

Section de Fonctionnement
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	0,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00
Total	Total Dépenses	0,00

Section de Fonctionnement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	70 VENTES PROD.FABRIQUES, PRESTATIONS SERV, MARCHANDI	0,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00
Total	Total Recettes	0,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2020

CONSOLIDATION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Section d'Investissement
Dépenses

Total	Total Dépenses	241 103 753,00
--------------	-----------------------	-----------------------

Section d'Investissement
Recettes

Total	Total Recettes	241 103 753,00
--------------	-----------------------	-----------------------

Section de Fonctionnement
Dépenses

Total	Total Dépenses	530 667 652,00
--------------	-----------------------	-----------------------

Section de Fonctionnement
Recettes

Total	Total Recettes	530 667 652,00
--------------	-----------------------	-----------------------

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2020**

**BUDGET DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'EAU
REGIE DE L'EAU**

**Section d'Investissement
Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	520 000,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	13 879 000,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	932 100,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 919 980,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	17 293 993,00
	26 PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	0,00
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000,00
Total	Total Dépenses	36 551 073,00

**Section d'Investissement
Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 396 123,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	7 493 350,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	795 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	20 866 600,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00
Total	Total Recettes	36 551 073,00

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
 BUDGET PRIMITIF 2020**

**BUDGET DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'EAU
 REGIE DE L'EAU**

**Section de Fonctionnement
 Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	40 868 706,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	11 341 422,00
	014 ATTENUATION DE PRODUITS	9 200 000,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 396 123,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	7 493 350,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 285 144,00
	66 FRAIS FINANCIERS	528 340,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 637 300,00
	68 DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENT	510 000,00
Total	Total Dépenses	81 260 385,00

**Section de Fonctionnement
 Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	013 ATTENUATION DE CHARGES	65 000,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	520 000,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDI	80 452 085,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	70 000,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	120 800,00
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	32 500,00
	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00
Total	Total Recettes	81 260 385,00

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
 BUDGET PRIMITIF 2020**

**BUDGET DE LA REGIE DE L'ASSAINISSEMENT
 REGIE DE L'ASSAINISSEMENT**

**Section d'Investissement
 Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	2 415 500,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 723 705,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	889 029,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 958 530,88
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	21 363 201,37
	26 PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	0,00
<hr/>		
Total	Total Dépenses	38 349 966,25

**Section d'Investissement
 Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 717 088,35
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	6 423 500,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 750 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	26 459 377,90
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00
<hr/>		
Total	Total Recettes	38 349 966,25

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET DE LA REGIE DE L'ASSAINISSEMENT
REGIE DE L'ASSAINISSEMENT

Section de Fonctionnement
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	25 388 566,37
	012 CHARGES DE PERSONNEL	6 903 322,00
	014 ATTENUATION DE PRODUITS	4 000 000,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 717 088,35
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	6 423 500,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	835 404,28
	66 FRAIS FINANCIERS	322 210,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 864 500,00
	68 DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENT	510 000,00
Total	Total Dépenses	47 964 591,00

Section de Fonctionnement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	013 ATTENUATION DE CHARGES	20 000,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	2 415 500,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDI	42 396 001,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 928 720,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	290 370,00
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	914 000,00
	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00
Total	Total Recettes	47 964 591,00

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2020**

BUDGET DE LA REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION

**Section d'Investissement
Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	30 000,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 500,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	194 300,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	491 882,00
Total	Total Dépenses	742 682,00

**Section d'Investissement
Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	514 382,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (II	198 300,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	30 000,00
Total	Total Recettes	742 682,00

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2020**

BUDGET DE LA REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION

Section de Fonctionnement

Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 516 946,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	679 141,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	514 382,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (F	198 300,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	93 797,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00
Total	Total Dépenses	3 012 566,00

Section de Fonctionnement

Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHAND	27 000,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 242 466,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 743 100,00
Total	Total Recettes	3 012 566,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'ENERGIE CALORIFIQUE

Section d'Investissement
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	42 527,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	500 000,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	400 000,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	8 841 300,00
Total	Total Dépenses	9 798 827,00

Section d'Investissement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	433 168,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	658 000,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 465 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 242 659,00
Total	Total Recettes	9 798 827,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'ENERGIE CALORIFIQUE

Section de Fonctionnement
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 938 775,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	200 000,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	433 168,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	658 000,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	37 018,00
	66 FRAIS FINANCIERS	141 880,00
	69 IMPOT SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	650 000,00
Total	Total Dépenses	5 058 841,00

Section de Fonctionnement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2020
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 058 841,00
Total	Total Recettes	5 058 841,00

Budget Primitif 2020 (BP) de la Métropole Rouen Normandie

Note de présentation

Le budget qui vous est présenté intègre le maintien d'un haut niveau d'investissement, axé en particulier sur le développement du territoire et l'amélioration du cadre de vie. Il doit contribuer au dynamisme du tissu économique de la Métropole. Cet objectif doit s'accompagner d'une gestion performante des ressources et d'une recherche d'optimisation du coût des services pour maintenir des capacités financières suffisantes tout en améliorant la qualité des services rendus aux habitants.

I - Budgets principal, des transports et des déchets ménagers

Equilibre global (budgets principal, des transports et des déchets ménagers)

La Métropole Rouen Normandie maintiendra ses efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de dégager un autofinancement durable rendant possible la poursuite d'un programme pluriannuel d'investissement ambitieux, sans hausse de la fiscalité, tout en conservant une épargne brute et une capacité de désendettement à un niveau raisonnable.

- Afin de conserver une cohérence pour les analyses financières, il a été effectué des retraitements de la section de fonctionnement vers la section d'investissement et relatifs aux mouvements concernant les domaines suivants :
 - Redevance DSP Parking (recettes exceptionnelles)
 - Indemnité d'éviction (dépenses exceptionnelles)
 - Subvention d'équipement (fonds de concours en investissement)
- La CAF Brute résultant de ces trois budgets s'élève à 64 millions d'euros, en légère hausse (62 M€ au BP 2019).
- Le niveau des dépenses d'investissement proposé reste élevé (190 M€).
- La capacité de désendettement théorique à fin 2020 issue de ce projet de BP s'élève à 6,7 années soit un amorçage de désendettement de la Métropole (6,91 années pour le prévisionnel du BP 2019).

Il convient par ailleurs de rappeler que la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 a prévu de nouvelles modalités d'encadrement des finances locales qui s'est traduite pour la Métropole par une contractualisation avec l'Etat sur l'évolution des dépenses de fonctionnement (Pacte de Cahors).

- **Recettes réelles de fonctionnement**

Le montant total des recettes de ces trois budgets s'élève à 487,1 M€. Parmi les principales recettes, nous pouvons citer :

- **Fiscalité et dotations de l'Etat**

Ce budget n'intègre aucune hausse de fiscalité.

La fiscalité (hors TEOM) et les dotations de l'Etat représentent 286,8 M€

	BP 2020
Entreprises	
CFE	56 795 579
CVAE	38 450 000
TASCOM	6 830 000
IFER	1 983 045
Sous-total	104 058 624
Ménages	
TH et THLV	50 336 036
TFNB	84 899
TAFNB	632 908
Sous-total	51 053 843
Total fiscalité	155 112 467
Compensation de l'Etat	
Compensations fiscales	5 951 829
DCRTP	19 900 000
FNGIR	38 806 529
Sous-total	64 658 358
Dotations de l'Etat et péréquation	
DGF	62 314 992
FPIC	4 743 382
Sous-total	67 058 374
Total fiscalité + FNGIR + FPIC	198 662 378
Total fiscalité et dotations de l'Etat	286 829 199

○ **TEOM**

Le taux unique de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ne sera pas actualisé, ni modifié sur l'exercice 2020 (8,06 %). Ce taux s'appliquera de manière homogène sur l'ensemble du territoire de la Métropole à compter de 2020. Tous les contribuables n'avaient pas encore atteint ce taux qui était encore en lissage progressif sur les communes des « ex communautés » du Trait-Yainville, de Seine-Austreberthe et d'Elbeuf. Le produit total prévisionnel s'établit à 46,4 M€. Une compensation financière est versée simultanément aux communes concernées par l'évolution du taux.

Il est proposé que les taux de la fiscalité directe locale sur le territoire pour la part de la Métropole soient maintenus en 2020 à leurs niveaux de 2019, qui sont inférieurs aux moyennes nationales.

Hypothèses fiscales proposées pour 2020	
IMPOTS ENTREPRISES	
Contribution Foncière des Entreprises (CFE) : 56,8 M€	Progression envisagée du produit +2,5% suite à l'évolution de nos bases fiscales. Le taux voté par la Métropole est maintenu à 26,03%.
CVAE (Cotisation à la Valeur ajoutée) 38,45 M€	La prévision 2020 se base sur les premières tendances transmises par les services fiscaux.
TASCOM (Surfaces commerciales) 6,8 M€	Stabilité sur cet impôt (<i>la Métropole assume le remboursement des trop perçus aux entreprises, soit environ 0,2 M€</i>)
IFER (infrastructures de réseaux) 1,98 M€	Son évolution ne dépend pas de la Métropole (+1% pour 2020)
Sous-total : 104 M€ (+0,47 %)	

IMPOTS MENAGES	
Taxe d'habitation : 50 M€ Taxe d'habitation sur les logements vacants : 0,3 M€	Progression envisagée du produit : +1,5%. Taux voté par la Métropole constant à 8,35%. Le produit de cet impôt intègre les dégrèvements décidés par l'Etat.
Taxe foncière sur le non-bâti : 0,08 M€	+1%. Le taux voté par la Métropole reste constant à 2,6%.
Taxe additionnelle sur le foncier non-bâti : 0,6 M€	Estimation à +1% en 2020 (pas de pouvoir de taux)
Sous-total : 51 M€ (+1,5%)	
IMPOTS MIXTES	
TEOM – Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (entreprises et ménages) : 47,7 M€	Finalisation du lissage vers le taux unique de TEOM (8,06 %). L'évolution du produit aboutit à +2,62 % + 1,99 % en « produit net pour la Métropole » du fait de l'évolution des bases (après déduction de la hausse des compensations aux communes)

○ **Versement transport (V.T.)**

Principale recette du budget transport, le montant prévisionnel inscrit pour 2020 s'élève à 99,6 M€ avec un taux inchangé de 2,00 %. L'article 21 du projet de loi de Finances pour 2020 propose de diminuer de 45 millions d'euros le prélèvement sur les recettes de l'État lié à la compensation versement transport (VT), afin de réduire les dépenses pour l'État au détriment des autorités organisatrices de la mobilité (AOM). Cette compensation, décidée par l'article 15 de la loi de Finances initiale pour 2016, et précisée par l'article 2 de la loi de Finances rectificative pour 2016, visait à dédommager les AOM de la perte de recettes issue du relèvement du seuil de plus de 9 à 11 salariés – intervenue à compter du 1er janvier 2016.

Ces recettes représentent 434,2 M€, soit 89 % des recettes réelles de fonctionnement de ces trois budgets.



Dépenses réelles de fonctionnement

La loi du 2 janvier 2018 de programmation des Finances publiques pour les années 2018 à 2020 prévoit que les plus grandes collectivités contractualisent avec l'Etat des objectifs en matière d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et d'amélioration du besoin de financement.

Dans ce cadre, la Métropole a signé le 30 juin 2018 un contrat avec l'Etat visant à respecter une trajectoire d'évolution de ses dépenses réelle de fonctionnement (+1,2%).

DEPENSES	BASE 2017	2018	2019	2020
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT	185 009 457,00	187 229 570,48	189 476 325,33	191 750 041,23

	BASE 2017	2018	2019	2020
BESOIN DE FINANCEMENT INITIAL (K€)	33501	48387	65898	74735
BESOIN DE FINANCEMENT CONTRACTUALISE (K€)	33 501	42 868	40 395	37 963

La Métropole a atteint l'objectif contractuel sur les exercices 2018 et 2019 et cherchera à l'atteindre en 2020.

Les dépenses réelles de fonctionnement des trois budgets s'élèvent à 423,3 M€. Des économies de gestion courante sont rendues possibles notamment grâce à l'optimisation de nos achats publics, par des achats groupés et des actions de mutualisation avec d'autres collectivités, et dans le cadre de la collecte des déchets. La Métropole s'adapte constamment aux évolutions des besoins des habitants ou usagers pour proposer une offre de qualité de service tout en optimisant son organisation et en réduisant les coûts de fonctionnement (transports en commun, politique énergétique, politique de rationalisation et de mutualisation de la flotte des véhicules pour réduire les coûts de carburant, dématérialisation pour réduire la fourniture papier, secteur de la maintenance, élaboration d'un schéma directeur des systèmes d'information...).

- Les dotations liées aux intercommunalités s'élèvent à 100,1 M€. La Métropole conservera en 2020, les dispositifs de solidarité créés en fonctionnement et en investissement au bénéfice des communes. Ainsi, la dotation de solidarité communautaire (DSC) augmentera de 2,5 % par rapport au budget 2019, soit + 409 285 € du fait du dispositif de convergence de la TEOM. La dotation de solidarité passera de 16,2 M€ à 16,6 M€ en 2020, soit une augmentation de 2,5 %. Il est proposé de reconduire pour trois ans la part de DSC relative à l'enseignement musical.
- L'action économique demeure une priorité majeure de la Métropole. Développement tertiaire, création d'entreprises, rénovation de zones existantes, résorption des friches notamment industrielles, collaboration avec le GPMR ou la CCI, soutien à l'agriculture. La Métropole continuera, en étroite collaboration avec RNI et RNA, à amplifier et diversifier ses actions en 2019 avec des impacts sur le budget tant en fonctionnement qu'en investissement. L'objectif est d'assurer une continuité du service en direction des entreprises, depuis le soutien à la création jusqu'à l'accompagnement de projets de développement ou d'implantation.

Le grave incendie des produits chimiques de Lubrizol et Normandie Logistique rappelle avec force la nécessité d'accompagner fortement la transition économique et industrielle du territoire, qui doit se doter de capacités renforcées en matière de prévention et de gestion des risques, qu'ils soient industriels, naturels ou de toutes natures.

Les enjeux de résilience seront également au cœur de la stratégie du territoire.

L'un des objectifs de la Métropole est de préserver et valoriser son patrimoine naturel remarquable entre Seine et forêts pour améliorer la qualité de l'environnement pour les habitants, réduire son empreinte écologique et développer la biodiversité. Outre la continuité des actions définies par la Charte Agricole du Territoire, un accent sera particulièrement marqué sur l'entretien dans la gestion des milieux naturels. Des projets viendront se concrétiser sur 2020 comme l'animation du Projet Alimentaire de Territoire.

L'intervention de la Métropole en matière de protection et mise en valeur des milieux naturels s'effectue en maîtrise d'ouvrage directe, par le soutien aux communes ou par des partenariats avec d'autres acteurs publics et privés (associations, professions agricoles, ...). De plus, dans une démarche volontaire et ambitieuse, la Métropole souhaite investir en se portant acquéreur de fonciers forestiers et agricoles par des crédits prévus sur 2020, afin de compenser les besoins de terrains pour les ZAE ou autres projets de la Métropole, et au-delà pour mener à bien une politique en faveur de la biodiversité. Concernant la COP 21 locale, des actions spécifiques seront engagés par exemple dans le cadre du projet de partenariat européen sur le thème de la stratégie 100 % ENR.

Concernant le budget des ordures ménagères, la stratégie de rationalisation de la collecte et du traitement se poursuit. L'un des objectifs reste la baisse des déchets générés, tant par les entreprises que par les ménages. Pour se mettre en mesure de réduire les ordures ménagères, il est prévu d'agir sur les bio déchets, en lien avec le SMEDAR, la Région et l'ADEME sous la forme d'une collecte limitée, pour débiter, à quelques gros producteurs et la diffusion de pratiques de compostage collectif pour les ménages.

Les dépenses relatives aux sports concernent notamment le Kindarena (programmation et gestion de l'équipement), les subventions aux clubs sportifs, les aides à certains équipements communaux. Ainsi des crédits seront inscrits pour accompagner près de 50 clubs sportifs et 35 manifestations sportives. En matière culturelle, la Métropole renforcera sa participation pour le « Festival Spring » qui rencontre un réel succès dans les communes de toutes tailles.

En 2019, une association a été créée pour poursuivre la réflexion sur la candidature de Rouen comme Capitale Européenne de la culture en 2028. En 2020, les premières actions se mettront en place dans une démarche de mobilisation des acteurs du territoire de la Métropole et au-delà.

Concernant le budget 2020 de la Réunion des Musées Métropolitains, la programmation et les actions de l'année visent à rendre les collections accessibles au plus grand nombre, à promouvoir la création artistique contemporaine, à susciter la curiosité et l'intérêt autour d'expositions temporaires, à construire avec la population le projet structurant de rénovation du site Beauvoisine et à s'inscrire comme acteur majeur du Festival Normandie Impressionniste.

La subvention à la régie du 106 s'établira à 1 340 000 €. Une somme de 1 350 000 € a été inscrite pour financer la régie des Equipements Culturels pour le donjon, l'historial et le Panorama. A noter que celle-ci verse des redevances à la Métropole et le coût net d'exploitation pour celle-ci s'élève ainsi à 1 039 999 €.

Alors que, depuis plusieurs années, les transferts de compétences ont conduit à réorganiser et adapter les services aux nouveaux périmètres, 2020 sera marquée par une certaine stabilisation. Le ratio représentant la part des frais de personnel par rapport au budget global de fonctionnement devrait ainsi être proche de 17,5 %, soit un niveau sensiblement inférieur à celui des autres Métropoles.

Des renforcements seront Toutefois nécessaires pour permettre la réalisation de projets émergents, tels les réseaux de chaleur, l'évolution de la mobilité, la montée en charge des politiques de soutien aux territoires sur la voirie et l'espace public (pôles de proximité), le logement, le cadre de vie, la prévention des risques, l'approfondissement des prestations en matière de contrôle de gestion, de structuration de système d'information, de renforcement de la fiabilisation des comptes notamment préconisée par la Chambre Régionale des Comptes.

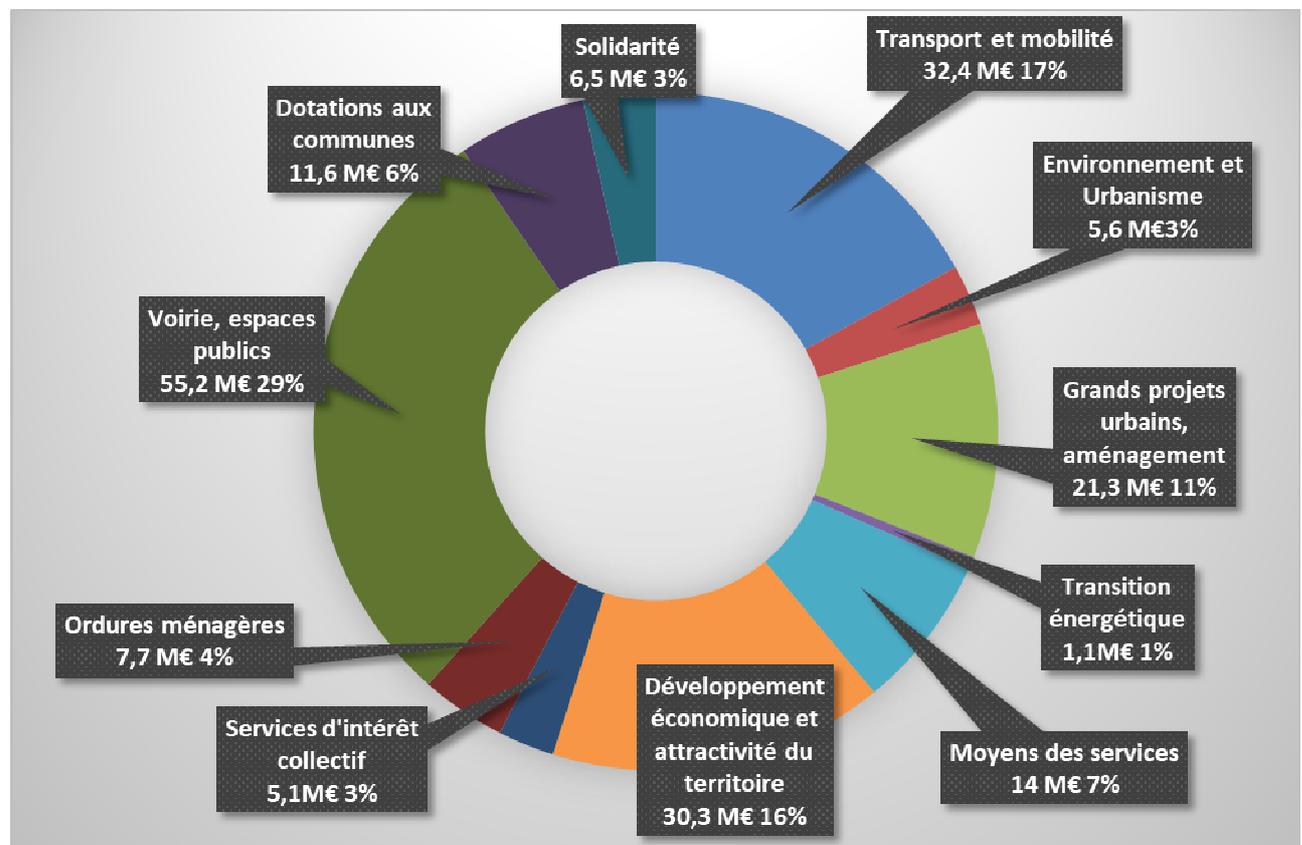
Ces besoins complémentaires seront couverts par des redéploiements de personnels, l'internalisation de personnels auparavant externes mais aussi des recrutements nouveaux ou intervenus courant 2019 et impactant l'exercice 2020.

Dépenses et recettes d'investissement

Dans un contexte économique et financier contraint, les actions programmées en matière d'investissement en 2020 viseront à poursuivre la réalisation de projets stratégiques pour le territoire et seront principalement axées sur le cadre de vie et les services aux habitants, l'environnement, l'attractivité et les démarches de développement durable. Si le programme d'investissement à hauteur de 190,9 M€ en 2020 permet de créer un effet levier pour le développement du territoire, le budget a été construit en veillant à respecter une gestion performante des ressources et une recherche de l'optimisation du coût des services pour maintenir des capacités financières suffisantes et limiter l'endettement.

Dans ce programme, les dépenses d'équipement peuvent être réparties par grandes thématiques :

TOTAL INVESTISSEMENT DES 3 BUDGETS : 190,9 M€



Les montants suivants peuvent être soulignés :

▪ **Renforcer la cohésion sociale et territoriale :**

- ✓ Habitat : 6,5 M€,
- ✓ Aires d'accueil des gens du voyage : 0,4 M€,
- ✓ Fonds de Soutien à l'Investissement des Communes (FSIC) : 8 M€,
- ✓ Fonds d'aide aux communes de moins de 4500 habitants : 0,6 M€,
- ✓ Fonds de concours pour les piscines communales (FAGIP) : 3 M€,

Des crédits complémentaires pour le FAGIP et le FSIC seront proposés en DM, si besoin, en fonction de l'avancement des projets des communes.

Afin de faciliter la gestion des opérations communales d'investissement et de contribuer à leur fonctionnement, la Métropole s'est fixée comme priorité de s'engager dans un dispositif de solidarité et de soutien aux communes. Ainsi sur 2020, tous les dispositifs de solidarités au bénéfice des communes seront maintenus et le « FSIC ANRU » pourra commencer à être mobilisé. A ce jour, les fonds proposés par la Métropole sont fortement mobilisés par les communes puisque 538 dossiers ont été traités au titre du FSIC et le taux d'engagement de l'enveloppe budgétaire allouée (45 M€ hors ANRU) est réalisé à hauteur de près de 60 %. Concernant le FAGIP, les premiers dossiers ont été traités en 2018 et l'enveloppe budgétaire a déjà été consommée à hauteur de 24 %.

▪ **Aménager le territoire durablement :**

- ✓ Déplacement et mobilité durable dont :
 - Acquisition de matériels roulants : 10,8 M€
 - Gros entretien et renouvellement (métro) : 4,4 M€,

- T4 : 5,8 M€,
- Circulation : 1,1 M€
- Réseaux cyclables maillés : 1,4 M€
- Territoires d'Innovation de Grande Ambition (TIGA) : 4,4 M€
- ✓ Environnement / Energie réseau de chaleur (hors régie de chaleur) : 2,6 M€
- ✓ Projet « Ville respirable » : 0,8 M€.
- ✓ Grands projets urbains, aménagement dont :
 - Rouen Flaubert : 5,5 M€ : des moyens préventifs renforcés pour faire suite à l'incendie de Lubrizol et de Normandie Logistique seront mis en œuvre pour maintenir l'objectif de réalisation de ce quartier, dont la réalisation est nécessaire à la fois en terme d'attractivité mais surtout pour éviter l'étalement urbain.
 - Projets d'infrastructures dont tranchée ferroviaire rive gauche à Rouen : 5,2 M€
 - Parc écologique des Bruyères : 7,4 M€. Ce parc de rayonnement métropolitain, dont l'aménagement se terminera en 2020, sera propice au dépaysement, à la détente et à la pratique sportive. Les différentes vocations apportées par ce parc (agriculture innovante, respect de la biodiversité, programmes pédagogiques, équipements sportifs...) rendront ce parc accessible pour tous les publics et répondra aux besoins et usages de chacun.
- ✓ Urbanisme : 3,3 M€
- **Gestion au quotidien / Services publics de proximité :**
 - ✓ Espaces Publics dont :
 - Audits et travaux concernant les ouvrages d'Art : 4,2 M€
 - Travaux de voirie, d'espaces publics, d'éclairage public, de réalisation de pistes cyclables (hors contrats de territoire et « grands projets ») : 51 M€. Parmi ces travaux, 4 M€ seront consacrés aux pistes cyclables.
 - ✓ Ordures ménagères : 7,7 M€ dont les installations de colonnes enterrées et semi-enterrées, l'acquisition de bennes (avec bras de levage électriques), et l'achat de bacs pour l'apport volontaire.
 - ✓ Services d'intérêt collectif :
 - Crématorium (2,5 M€) : fin de l'opération de construction d'un deuxième équipement. En 2020, et pour faire face au nombre croissant de crémations, un second crématorium, situé sur le site Elisa Lemonnier à Petit-Quevilly, verra le jour. Ce nouvel équipement sera géré par le nouveau délégataire qui assure la gestion du crématorium rive droite depuis le 1er octobre 2019. Le nouveau contrat de DSP a acté une baisse significative des tarifs et la mise en place de tarifs sociaux. A titre d'exemple, le tarif d'une crémation « adulte » passe de 660 € à 592 € (-10%). Pour les familles bénéficiant du RSA-APA, le tarif est de 415 € (-37%). Enfin, la redevance annuelle versée par le nouveau délégataire à la Métropole augmentera. Elle est estimée à 683.000 € en moyenne permettant ainsi de rembourser en partie le nouvel équipement et les futurs travaux des crématoriums. A noter également la subvention d'équipement d'1 M€ que le Département versera dans le cadre de l'avenant au contrat de développement métropolitain 2015-2021.
 - Services de défense extérieure contre l'incendie : 2 M€ pour la mise en place d'un schéma directeur, le renouvellement des hydrants, des nouveaux équipements et des mises en conformité.
- **Développer l'attractivité du territoire, développement économique :**
 - ✓ Tourisme, culture, sport, animation dont :
 - Aître Saint Maclou : poursuite des études et travaux : 4,5 M€. La réhabilitation s'achèvera au 1^{er} trimestre 2020.

- Cœur de Métropole : 9,3 M€.
- Réunion des Musées Métropolitains : 1,3 M€. 2020 sera marquée par la poursuite du programme d'Investissement qui entre dans des phases concrètes notamment pour le projet du centre de conservation. En effet, afin d'accompagner le développement d'un pôle muséal fort et de rationaliser les conditions de conservation des collections, un projet de création de réserves mutualisées a été programmé sur le site du parc d'activités du Cailly, dans des bâtiments de la Métropole, à Déville-lès-Rouen au côté des locaux d'activités économiques appelés à se développer. Ces réserves concerneront en priorité les collections des musées des Beaux-Arts, des Antiquités et du Muséum d'histoire naturelle, soit environ 910 000 objets.
Après la validation du programme de l'opération par délibération du Conseil le 1^{er} avril 2019, les crédits de paiement inscrits pour l'année 2020 correspondent principalement à des études de maîtrise d'œuvre et de prestations liées à la mise au point du projet. Par ailleurs, les investissements se poursuivront sur l'ensemble des bâtiments, notamment au musée des Beaux-Arts par la refonte du parcours permanent et à la Fabrique des savoirs à Elbeuf. A noter, la préparation du transfert des musées littéraires (Corneille et Flaubert).
- Patinoire Guy Boissière à l'Île Lacroix (travaux) : 3 M€ de CP. A noter les subventions de la Région et du Département.
- Travaux de rénovation du stade Diochon : 1,1 M€,
D'une capacité actuelle de 12 018 places, le stade Robert-Diochon est la plus grande enceinte sportive du territoire métropolitain. Reconnu d'intérêt métropolitain en 2015, le stade amorce une nouvelle phase de réhabilitation, d'aménagement avec un programme de travaux ambitieux pour soutenir les clubs. A la suite de l'approbation du programme de réhabilitation du site par le Conseil du 8 février 2017, un concours a permis de sélectionner le projet ainsi que l'équipe lauréate dont le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié en juillet 2019.
Les études en cours s'achèveront pour la fin de l'année 2020 avec le lancement des procédures de désignation des entreprises en charge des travaux.
Les crédits de paiement inscrits pour cette année correspondent à des dépenses d'études de maîtrise d'œuvre et de prestations liées à la mise au point du projet. Des subventions sont attendues de la Région Normandie.
La fin des travaux est prévue sur l'exercice 2022.
- Travaux sur les locaux de l'ESADHaR : 1,1 M€, pour la galerie d'expositions pour les étudiants et des travaux de gros entretien.
- ✓ Développement économique, innovations dont :
 - Travaux hôtels et pépinières d'entreprises : 0,4 M€,
 - Rénovation des parcs d'activités (dont Seine Sud) : 4,5 M€,
 - Fonds de concours pour les plateformes technologiques (enseignement supérieur, recherche et développement économique) : 0,6 M€.

▪ **Assurer une gestion performante et sécurisée des ressources de la Métropole :**

Ce chapitre regroupe les dépenses liées à la stratégie foncière de la Métropole (hors acquisitions via l'EPFN), l'entretien des bâtiments de la Métropole et les moyens des services. La stratégie foncière va être accentuée afin de profiter des opportunités foncières pour le développement des politiques publiques et la protection de l'environnement. Depuis plusieurs années, la Métropole s'est engagée à renouveler son parc automobile en privilégiant les véhicules électriques. 2020 sera dans la continuité de cette politique.

Outre les recettes liées à la récupération de la TVA et au FCTVA, la Métropole poursuit l'optimisation de ses ressources en assurant une veille permanente dans la recherche de financements autres que la fiscalité. Ainsi de nombreux partenariats accompagnent les projets de la Métropole.

- ✓ soit dans le cadre de contractualisations (Région, Département, Etat, Europe). Ces contrats peuvent faire l'objet d'actualisations au regard de l'état d'avancement des projets ou l'intégration de nouveaux projets et peuvent également être avenantés pour allonger la durée du partenariat (contrat de développement métropolitain avec le Département qui fait l'objet d'une délibération au conseil du 16 décembre 2019),
- ✓ soit en répondant à de nombreux appels à projets : (« Villes Respirables », Axe 4 du programme opérationnel régional FEDER 2014-2020, « Transport en commun et Mobilité Durable », transition énergétique et écologique, ...).

Sur l'exercice 2019, la Métropole est lauréate de l'AMI « Territoire d'Innovation et de Grande Ambition (TIGA) » dans le cadre du PIA3. Ce dossier présente des actions dans le domaine de la mobilité intelligente, accessible, accommodante et inclusive.

La Métropole répond aux appels à projets sur des thématiques spécifiques comme l'environnement la transition énergétique ou la mobilité urbaine durable qui contribuent à développer des actions novatrices et pérennes et à nouer des partenariats avec les différents acteurs publics et privés du territoire.

2020 sera marquée par les négociations du CPER-CPIER et de la mise en place des crédits européens pour la période 2020-2026. La Métropole contribuera activement à ces politiques contractuelles en lien notamment avec l'Etat et la Région Normandie.

II – REGIE de l'Eau (régie de l'Eau et de l'Assainissement)

La régie de l'Eau et de l'Assainissement de la Métropole conduit un important programme d'investissement pluriannuel.

L'exercice 2020 présente une particularité comptable et budgétaire pour cette régie. Actuellement, la régie Publique de l'eau est structurée en un budget principal (budget Eau) et son budget annexe (budget Assainissement). Afin de se conformer à l'esprit de la loi du 3 Aout 2018, la Métropole doit scinder cette Régie Publique de l'Eau actuelle en deux régies distinctes dotées de la seule autonomie financière. Cette situation engendre la création d'un budget Assainissement et techniquement il n'est pas possible de pratiquer les opérations de rattachements et de restes à réaliser pour la clôture de l'exercice sur 2019. C'est pourquoi, les restes à réaliser en investissement et les rattachements en fonctionnement de l'exercice 2019 ont été évalués et ont fait l'objet d'une inscription budgétaire sur l'exercice 2020. Ainsi le budget de l'assainissement fait apparaître une forte augmentation des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement par rapport à l'exercice 2019. Afin de pouvoir comparer l'évolution de ce budget à périmètre constant, nous avons procédé au retraitement des dépenses 2019. Au-delà de ces contraintes ponctuelles, il est à noter que ce cadre réglementaire alourdit inutilement la gestion et dégrade la gestion de trésorerie de l'eau et de l'assainissement (pour mémoire, il y a une seule facture d'eau pour la plupart des usagers).

La CAF brute du budget de l'eau s'établit à 14,4 M€ dans ce projet de BP ; celle du budget de l'assainissement retraitée à 14,5 M€.

Les nouvelles dépenses programmées en investissement pour 2020 sont importantes : 40,3 M€ globalement (hors restes à réaliser 2019), dont 22,1 M€ pour l'eau et 18,1 M€ pour l'assainissement.

A noter parmi les principaux projets:

- Lutte contre les fuites par le renouvellement des canalisations d'eau potable : 12 M€ ;
- Mise à jour des usines de traitement : 1,4 M€ ;
- Remplacement de branchements : 3,4 M€ ;
- Lancement d'un schéma directeur eau potable à l'échelle du territoire métropolitain,
- Lutte contre les pollutions : 4,1 M€
- Lutte contre les inondations : 0,7 M€ ;
- Réhabilitations et renouvellement des réseaux d'assainissement : 4,2 M€
- Traitement des eaux usées : 5,2 M€
- Extension du réseau d'eaux usées : 2 M€

L'encours de dette prévisionnel au 31/12 progresserait légèrement pour ces deux budgets pour s'établir à 51,5 M€ pour l'eau et 52 M€ pour l'assainissement. La capacité de désendettement (montant théorique plafond à fin 2020) pour ces deux budgets reste maîtrisée puisqu'elle se stabiliserait à 3,6 années pour l'eau (contre 3,6 années en 2019) et de 2,4 années pour l'assainissement (3,5 années en 2019).

III – REGIE Rouen Normandie Création

Le budget 2020 de la régie Rouen Normandie Création présente une CAF Brute de 712 682 € soit une augmentation de 36 % par rapport à l'exercice 2019 €.

Ces dernières années, la Métropole a développé une chaîne immobilière complète de l'incubateur à l'hôtel d'entreprises pour favoriser la création puis consolider et pérenniser les entreprises sur le territoire.

Au 1er octobre 2019, 55 entreprises étaient hébergées et accompagnées dans les quatre pépinières gérées par la Régie Rouen Normandie Création. Elles représentaient 136 emplois. Si l'année 2019 a été marquée par la sortie de pépinière de belles entreprises, les taux d'occupation devraient rapidement augmenter en 2020 compte tenu de la demande et du nouveau dispositif d'accompagnement, « la Prépa », destiné aux porteurs de projets qui doivent finaliser leur projet avant d'intégrer une pépinière.

IV – REGIE Publique de l'Energie Calorifique

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les nouvelles compétences de la Métropole comprennent les concessions de distribution d'électricité et de gaz ainsi que la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbain.

S'agissant plus spécifiquement du déploiement de la politique de réseaux de chaleur, 2020 permettra de poursuivre le développement et la densification de la Régie Publique d'Energie Calorifique créée au 1er janvier 2018 en poursuivant le développement des réseaux (Grand-Couronne en économie circulaire avec SAIPOL, quartier Saint Julien, extensions réseau sud...). La hausse des dépenses qui en découle (achat d'énergie, exploitation, maintenance) est compensée par une hausse des recettes de manière proportionnelle à l'échelle de la Régie.

Le budget de la Régie de l'Energie Calorifique présente une CAF brute de 1,1 M€.

V – CONSOLIDATION DES 7 BUDGETS

Au regard du budget prévisionnel 2020,

- la CAF Brute s'établirait à 94,6 M€ pour les 7 budgets consolidés (90,62 M€ au BP 2019),
- les dépenses d'investissement de la Métropole atteindraient 241 M€,
- la capacité de désendettement théorique (plafond) affiche une légère amélioration par rapport à l'exercice prévisionnel du BP 2019 (5,6 années contre 5,84 années en 2019).

En annexe : Tableaux de synthèse et détail des dépenses et recettes réelles (fonctionnement et investissement)



BUDGET PRIMITIF 2020

Synthèse Budgétaire Consolidée des 3 Budgets Budget Principal, des Transports, Déchets Ménagers

	B.P.2019	BP 2020
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	483 586 138,00	487 149 102,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	421 610 601,00	423 278 494,25
CAF Brute (c=a - b)	61 975 537,00	63 870 607,75
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	32 393 682,00	34 747 287,00
CAF Nette (e= c-d)	29 581 855,00	29 123 320,75
Dépenses Investissement (hors dette) (f)*	214 535 248,00	190 900 636,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)*	69 111 767,00	80 655 752,00
Avance SOMETRAR (g')	4 573 000,00	4 573 000,00
Remboursement de l'avance du budget de l'eau	0,00	
Mobilisation d'emprunts (h = f-g-e)	111 268 626,00	76 548 563,25

EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE (hors reports et trésorerie)

Encours au 01/01/2019		361 741 512,42
En -cours au 01/01/2020(i)		387 577 901,22
En -cours théorique au 31/12/2020 (j=i+h-d)		429 379 177,47
En -cours dette/ CAF brute théorique (k = j/c)	6,91	6,72



BUDGET PRIMITIF 2020

REGIE DE L'EAU

Budget Eau

	B.P.2019	BP 2020
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	77 234 100,00	80 740 385,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	63 304 253,00	66 370 912,00
CAF Brute (c=a - b)	13 929 847,00	14 369 473,00
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	4 170 000,00	4 625 000,00
CAF Nette (e= c-d+d')	9 759 847,00	9 744 473,00
Dépenses Investissement (hors dette) (f)*	23 830 666,00	22 152 073,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)*	1 625 000,00	795 000,00
Mobilisation d'emprunts (h = f-g-e)	12 445 819,00	11 612 600,00

EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE

(hors reports et trésorerie)

Encours au 01/01/2019 *		41 458 234,70
En -cours au 01/01/2020 (i)		44 591 004,27
En -cours théorique au 31/12/2020 (j=i+h-d)		51 578 604,27
En -cours dette/ CAF brute théorique (k = j/c)	3,57	3,59

BUDGET PRIMITIF 2020
REGIE DE L'ASSAINISSEMENT
Budget Assainissement

	BP 2019	BP 2020	BP 2020 Retraité
Total recettes réelles de fonctionnement (a)	45 213 842,00	45 549 091,00	45 549 091,00
Total dépenses réelles de fonctionnement (b)	33 106 887,00	39 824 002,65	31 003 051,65
CAF Brute (c=a - b)	12 106 955,00	5 725 088,35	14 546 039,35
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	3 546 100,00	3 576 300,00	3 576 300,00
CAF Nette (e = c - d)	8 560 855,00	2 148 788,35	10 969 739,35
Dépenses investissement (hors dette) (f)	20 959 155,00	28 210 761,25	18 139 105,25
Recettes investissement (hors dette) (g)	3 086 000,00	3 750 000,00	1 400 000,00
Mobilisation d'emprunts (h = f - g - e)	9 312 300,00	22 311 972,90	5 769 365,90

EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE (hors reports et trésorerie)		
Encours au 01/01/2019		36 550 697,18
En-cours au 01/01/2020 (i)		33 270 717,12
En-cours théorique au 31/12/2020 (j = i + h - d)		52 006 390,02
En-cours dette / CAF brute théorique (k = j / c)	3,5	9,08
		2,44

BUDGET PRIMITIF 2020
REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION

	B.P.2019	BP 2020
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	2 993 119,00	3 012 566,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	2 470 978,00	2 299 884,00
CAF Brute (c=a - b)	522 141,00	712 682,00
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	0,00	0,00
CAF Nette (e= c-d+d')	522 141,00	712 682,00
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	582 141,00	742 682,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)	60 000,00	30 000,00
Mobilisation d'emprunts (h = f-g-e)	0,00	0,00

EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 01/01/2019	0,00
En -cours au 01/01/2020 (i)	0,00
En -cours théorique au 31/12/2020 (j=i+h-d)	0,00
En -cours dette/ CAF brute théorique (k = j/c)	0



BUDGET PRIMITIF 2020
REGIE PUBLIQUE DE L'ENERGIE CALORIFIQUE

	B.P.2019	BP 2020
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	4 928 521,00	5 058 841,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	2 802 864,00	3 967 673,00
CAF Brute (c=a - b)	2 125 657,00	1 091 168,00
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	500 000,00	500 000,00
CAF Nette (e= c-d+d')	1 625 657,00	591 168,00
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	1 715 657,00	9 298 827,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)	90 000,00	1 465 000,00
Mobilisation d'emprunts (h = f-g-e)	0,00	7 242 659,00

EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE (hors reports et trésorerie)		
Encours au 01/01/2019		9 750 000,00
En -cours au 01/01/2020 (i)		9 250 000,00
En -cours théorique au 31/12/2020 (j=i+h-d)		15 992 659,00
En -cours dette/ CAF brute théorique (k = j/c)	4,35	14,66

BUDGET PRIMITIF 2020

Synthèse générale

Consolidation des 7 budgets

	B.P.2019	BP 2020	BP 2020 Retraité
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	613 955 720,00	624 809 985,00	621 509 985,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	523 295 583,00	536 528 965,90	526 920 014,90
CAF Brute (c=a - b)	90 660 137,00	88 281 019,10	94 589 970,10
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	40 609 782,00	43 448 587,00	43 448 587,00
CAF Nette (e= c-d)	50 050 355,00	44 832 432,10	51 141 383,10
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	261 622 867,00	250 516 979,25	241 233 323,25
Recettes Investissement (hors dette) (g)	73 972 767,00	83 395 752,00	84 345 752,00
Avance SOMETRAR (g')	4 573 000,00	4 573 000,00	4 573 000,00
Remboursement de l'avance du budget de l'eau			
Mobilisation d'emprunts (h = f-g-e-g')	133 026 745,00	117 715 795,15	101 173 188,15

EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE (hors reports et trésorerie)		
Encours au 01/01/2019		449 500 444,30
En -cours au 01/01/2020 (i)		474 689 622,61
En -cours théorique au 31/12/2020 (j=i+h-d)		548 956 830,76
En -cours dette/ CAF brute théorique (k = j/c)	5,84	6,22

BUDGET PRINCIPAL

1. Section de fonctionnement – Dépenses

La section de fonctionnement du budget principal s'élève à 336 M€.

BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2020		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général	47 021 221	47 390 153
>Achats	11 304 482	11 771 579
*Energie, eau	8 416 304	8 796 508
*Fournitures et matériel	2 705 859	2 770 514
*Autres	182 319	204 557
>Autres achats et charges externes	33 436 626	33 222 174
*Prestations de service	6 124 170	6 581 928
*Entretien et réparations	13 573 684	13 179 887
*Services extérieurs	3 886 346	3 614 933
*Autres services extérieurs	9 852 426	9 845 426
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	2 280 113	2 396 400
Charges de personnel	55 012 530	57 318 506
>Dépenses de personnel	55 012 530	57 318 506
>Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	0	0
Autres charges de gestion courante	84 799 977	83 183 739
>Subventions	82 773 153	79 801 658
*Subventions de fonctionnement aux organismes publics	15 299 433	15 423 183
*Versement au budget annexe des transports	27 435 568	24 680 115
*Versement au budget annexe des déchets	10 205 986	10 115 435
*Subventions à la Régie Rouen Normandie Création	1 326 359	1 242 466
*Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes (dont SDIS)	28 505 807	28 340 459
>Contribution au SDIS	0	0
>Autres charges de gestion courante	2 026 824	3 382 081
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	90 000	90 000
Charges financières	4 836 050	4 569 350
>Intérêts des emprunts et dettes	3 956 000	3 694 350
>Intérêts des comptes créditeurs	0	0
>Autres charges financières (dont PPP)	880 050	875 000
Charges exceptionnelles	63 000	65 000
>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0

Envoyé en préfecture le 30/12/2019

Reçu en préfecture le 30/12/2019

Affiché le

ID : 076-200023414-20191216-C2019_0678A-BF

>Titres annulés (sur exercices antérieurs)	63 000	
>Autres charges exceptionnelles		
Atténuation de produits	100 247 483	100 117 805
>Attribution de compensation	81 952 814	81 758 433
>Dotation de solidarité communautaire	16 151 364	16 560 649
>Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	1 008 762	743 723
>Autres reversements	1 134 543	1 055 000
Financement de la section d'investissement	38 224 505	43 308 037
>Amortissements	25 920 100	26 707 500
>Virement à la section d'investissement	12 304 405	16 600 537
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	330 294 766	336 042 590

Les dépenses de fonctionnement du projet de BP 2020 s'élèvent à 336 M€. Elles sont en augmentation de 1,7 %.

Les dépenses réelles de fonctionnement quant à elles sont en faible évolution (+0,2%) :

❖ Les charges de gestion

Les charges à caractère général concernent toutes les dépenses courantes de la collectivité. Elles restent stables entre 2019 et 2020 avec une évolution de 0,8 % pour atteindre 47,3 M€ en 2020.

❖ Les charges de personnel

Les charges de personnel d'un montant total de 57,3 M€ représentent 19% des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce chapitre comprend, outre la rémunération des agents travaillant pour la Métropole Rouen Normandie, le personnel mis à disposition de la Régie des équipements culturels Donjon, Historial, Panorama XXL, le personnel du Haut Débit, le personnel de la Régie des Equipements Sportifs ainsi que le personnel de la patinoire de Rouen..

Des personnels intégrés issus de délégations de service public internalisés ou chargés de conduire des projets émergeant (en accompagnement de TIGA par exemple) sont aussi à prendre en compte.

❖ Les autres charges de gestion courante

Les crédits liés aux subventions diminuent de 1,6 M€ soient 83,2 M€ au BP2020 au lieu de 84,8 M€ au BP2019. Cette baisse est principalement due aux subventions affectées aux budgets annexes et sont ajustées au regard de l'exécution prévisionnelle.

❖ Les charges financières :

Les prévisions de charge de la dette s'établissent à 4,6 M€ dont 3,7 M€ pour les intérêts de la dette et 0,9 M€ pour le loyer financier lié au PPP.

❖ Les reversements de fiscalité

Les atténuations de produits diminuent légèrement de 0,1% passant de 100,2 M€ à 100,1 M€.

- L'attribution de compensation versée aux communes (81,8 M€),
- La dotation de solidarité communautaire (16,6 M€), en hausse de 2,5 %,
- Les autres reversements (FPIC, Dégrevements TH...) (1,8 M€).

La contribution au financement prévisionnel de la section d'investissement de l'exercice 2020 s'élève à 43,3 M€ et se décompose de la manière suivante :

- Amortissements pour 26,7 M€,
- Virement à la section d'investissement pour 16,6 M€.

2. Section de fonctionnement – Recettes

BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2020		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
Produits des services du domaine et ventes diverses	9 081 304	9 219 495
>Redevances et droits des services à caractère culturel	481 100	1 155 300
>Redevances et droits des services à caractère sportif	685 000	250 000

>Participation aux frais généraux	4 043 753	4 054 968
>Remboursements de taxes foncières	250 899	276 000
>Mise à disposition de personnel facturée	763 000	809 316
>Autres	2 857 552	2 673 911
Impôts et taxes	203 532 070	205 120 545
> Taxes de séjour	760 000	880 000
> Taxe sur la consommation finale d'électricité	740 000	755 000
>Contributions directes	153 764 531	155 112 467
>Fiscalité reversée	48 267 539	48 373 078
<i>FNGIR</i>	<i>38 776 852</i>	<i>38 806 529</i>
<i>Attributions de compensation</i>	<i>4 838 712</i>	<i>4 823 167</i>
<i>FPIC</i>	<i>4 641 975</i>	<i>4 743 382</i>
<i>Autres reversements de fiscalité</i>	<i>10 000</i>	<i>0</i>
Dotations et participations	108 447 252	108 598 100
>DGF	63 128 368	62 314 992
>Dotation générale de décentralisation	20 000	10 000
>Participations	2 690 357	2 982 075
>FCTVA	1 128 900	1 050 130
>Compensations et attributions	41 479 627	42 240 903
DCRTP	20 411 109	19 900 000
Compensation au titre des exo de taxe d'habitation	4 659 444	4 977 766
Dotation de compensation du Département	16 389 074	16 389 074
Autres produits de gestion courante	8 749 238	12 646 898
>Revenus des immeubles	2 169 910	2 417 360
>Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	4 329 400	8 598 958
>Produits divers de gestion courante	2 149 428	1 630 580
Produits exceptionnels	5 000	5 000
>Quote part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	50 000	50 000
>Reprise de provisions	193 552	193 552
Atténuation de charges	236 350	209 000
Total des recettes d'exploitation	330 294 766	336 042 590

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 1,74%. Cette augmentation est principalement due à une redevance exceptionnelle de la DSP des parkings en ouvrages pour un montant de 3,3 M€.

3. Section d'investissement

BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2020							
SECTION D'INVESTISSEMENT							
	NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020		NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
	Dépenses d'équipement				Recettes d'équipement		
20	Immobilisations incorporelles	6 431 306	7 391 960,00	10	Dotations	15 516 327	16 153 527,00
204	Subventions d'équipement versées	25 371 000	31 763 145,00				
21	Immobilisations corporelles	62 559 278	56 013 418,00	13	Subventions	27 583 807	32 240 308,00
23	Immobilisations en cours	67 677 267	54 447 521,00				
45	Travaux pour compte de tiers	6 252	0,00	45	Travaux pour compte de tiers	6 252	0,00
16	Emprunts	15 708 692	17 335 837,00	16	Emprunts	93 498 254	75 308 423,25
26	Participations et créances rattachées	400 000	850 000,00				
041	Transfert PPP	5 570 000	4 413 000,00	041	Transfert PPP	5 570 000	4 413 000,00
10	Reversement de dotations	449 300	10 000,00				
40	Subventions transférées	50 000	50 000,00	040	Amortissements	25 920 100	26 707 500,00
13	Reversement de subventions	0	0,00				
				024	Cessions	5 395 950	3 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements versés	78 000	179 105,00	165	Dépôts et cautionnements versés	78 000	179 105,00
				021	Virement de la section de fonctionnement	12 304 405	16 600 536,75
				21-23	Récupération TVA	0	0,00
27	Créances	2 775 000	3 205 000,00	27	Créances	1 203 000	1 056 586,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	187 076 095	175 658 986,00		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	187 076 095	175 658 986,00

BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS

1. Section de fonctionnement – Dépenses

La section de fonctionnement du budget annexe des déchets ménagers s'élève à 61,2 M€.

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE DES DECHETS - Exercice 2020		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général	42 085 769	41 613 095
> Achats	2 000 926	1 977 142
*Energie, eau	105 899	105 480
*Fournitures et matériel	1 895 027	1 871 662
>Autres charges externes	40 067 538	39 613 603
*Prestations de service	38 497 678	38 040 135
*Entretien et réparations	568 937	556 137
*Services extérieurs	590 623	604 906
*Autres services extérieurs	410 300	412 425
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	17 305	22 350
Charges de personnel	12 671 519	12 810 250
>Dépenses de personnel	12 671 519	12 810 250
Autres charges de gestion courante	1 390 068	1 352 890
>Frais généraux	1 298 568	1 290 790
>Autres charges de gestion courante	91 500	62 100
Charges financières	1 380	430
Charges exceptionnelles	10 000	5 000
Dépenses imprévues		
Financement de la section d'investissement	3 310 550	5 443 050
>Amortissements	3 310 550	5 443 050
>Virement à la section d'investissement	0	0
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	59 469 286	61 224 715

2. Section de fonctionnement - Recettes

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE DES DECHETS - Exercice 2020		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
Ventes de produits, prestations de service	2 707 000	2 707 000
>Reversements du SMEDAR	590 000	590 000
>Redevance spéciale	2 000 000	2 000 000
>Autres	117 000	117 000
Impôts et taxes	45 910 000	47 697 000
> TEOM	45 910 000	47 697 000
Dotations et participations	10 604 486	10 462 535
>Participation du budget principal	10 205 986	10 115 435
>Autres	398 500	347 100
Autres produits de gestion courante	236 200	173 180
Atténuation de charges	10 000	10 000
Produits financiers	1 600	0
Produits exceptionnels	0	175 000
>Quote part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	0	175 000
Total des recettes d'exploitation	59 469 286	61 224 715

Les recettes d'exploitation du budget des ordures ménagères sont en augmentation :

- ✓ La TEOM passe de 45,9 M€ à 47,7 M€ en raison de l'évolution des bases et du mécanisme de lissage vers le taux unique,

La participation du budget principal est stable à 10 M€. La TEOM représente 85,5 % de financement de la section d'exploitation du budget ordures ménagères (74,8 % en intégrant l'investissement).

3. Section d'investissement

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE DES DECHETS - Exercice 2020							
SECTION D'INVESTISSEMENT							
	NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020		NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
	Dépenses d'équipement				Recettes d'équipement		
20	Immobilisations incorporelles	22 400	27 400	10	Dotations	685 800	779 000
204	Subventions d'équipement	10 000	10 000				
21	Immobilisations corporelles	6 177 300	7 802 320	13	Subventions	868 720	1 803 318
23	Immobilisations en cours	835 145	107 060	024	Cession d'actif	20 000	20 000
16	Emprunts	25 990	8 450	16	Emprunts	2 192 765	91 862
10	Reversements de dotations	2 000	2 000				
				040	Amortissements	3 310 550	5 443 050
13	Subventions d'investissement	5 000	5 000				
40	Subventions transférées		175 000	021	Virement de la section de fonctionnement	0	0
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 077 835	8 137 230		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 077 835	8 137 230

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

1 Section de fonctionnement – Dépenses

La section de fonctionnement du budget annexe des transports s'élève à 133,4 M€.

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS - Exercice 2020		
SECTION D'EXPLOITATION		
NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général	12 256 021	12 601 793
> Achats	378 500	438 812
>Services extérieurs	10 346 423	10 573 981
>Autres services extérieurs	1 300 898	1 589 000
Impôts, taxes et versements assimilés	1 474 644	1 409 053
Charges de personnel	2 933 833	2 985 362
>Dépenses de personnel	2 933 833	2 985 362
Autres charges de gestion courante	89 234 160	88 828 578
>Perte sur créances irrécouvrables	700	700
>Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes	87 809 785	87 368 280
*Contribution CFE	80 805 000	80 214 000
*Subvention des TAE	6 337 785	6 137 780
*Autres subventions	667 000	1 016 500
>Autres charges de gestion courante	1 423 675	1 459 598
*Frais généraux	882 675	868 598
*Autres charges	541 000	591 000
Charges financières	4 829 500	4 174 040
Charges exceptionnelles	156 000	211 000
>Indemnisation préjudice économique	156 000	211 000
Atténuation de produits	139 000	136 000
>Remboursement versement transport	139 000	136 000
Dépenses imprévues		
Financement de la section d'investissement	25 680 482	23 054 521
>Amortissements	9 853 950	12 583 950
>Virement à la section d'investissement	15 826 532	10 470 571
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	136 703 640	133 400 347

Les dépenses de fonctionnement concernent principalement les autres pour 88,8 M€ dont notamment :

- ✓ La contribution forfaitaire d'exploitation à SOMETRAR de 80,2 M€,
- ✓ La subvention à la Régie des transports des TAE de 6,1 M€

Outre ces dépenses, il est prévu des inscriptions budgétaires pour les autres lignes de transport (Filor notamment) et l'exploitation de la navette fluviale.

2 Section de fonctionnement – Recettes

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS - Exercice 2020		
SECTION D'EXPLOITATION		
NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
Ventes de produits, prestations de service	358 500	315 000
Produits issus de la fiscalité	99 390 000	99 150 000
> Versement transport	99 390 000	99 150 000
Subvention d'exploitation	30 745 340	27 989 887
>Dotation Générale de Décentralisation	3 309 772	3 309 772
>Participation du budget principal	27 435 568	24 680 115
Autres produits de gestion courante (dont compensation VT)	998 800	726 460
Produits exceptionnels	5 211 000	5 219 000
>Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	5 190 000	5 198 000
>Autres (cessions,...)	21 000	21 000
Total des recettes d'exploitation	136 703 640	133 400 347

Les recettes de fonctionnement comprennent :

- ✓ 99,9 M€ de versement transport,
- ✓ 3,3 M€ de dotation générale de décentralisation pour le transport scolaire,
- ✓ la contribution du budget principal à l'équilibre du budget annexe des transports qui s'établit à 24,7 M€ au budget 2020.

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS - Exercice 2020

SECTION D'INVESTISSEMENT

	NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020		NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
	Dépenses d'équipement				Recettes d'équipement		
20	Immobilisations incorporelles	450 000	608 000	10	Dotations	331 000	106 560
21	Immobilisations corporelles	12 562 000	13 446 000	13	Subventions	11 055 211	16 384 298
23	Immobilisations en cours	28 724 000	14 244 707				
45	Travaux pour compte de tiers	0	0	45	Travaux pour compte de tiers		
16	Emprunts	16 659 000	17 403 000	16	Emprunts	15 577 607	1 148 278
16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	909 610	774 780	16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	909 610	774 780
139	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	5 190 000	5 198 000	041	Transfert droit à déduction TVA	6 367 700	5 633 050
27	Créances - droit à déduction TVA	6 367 700	5 633 050	27	Récupération TVA	6 367 700	5 633 050
				27	Remboursement avance	4 573 000	4 573 000
				040	Amortissements	9 853 950	12 583 950
26	Participations (AFL)	0	0				
				021	Virement de la section de fonctionnement	15 826 532	10 470 571
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	70 862 310	57 307 537		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	70 862 310	57 307 537

1. Section de fonctionnement - Dépenses

La section de fonctionnement du budget de l'assainissement s'élève à 48 M€ en hausse de 0,7 % par rapport au BP2019.

BUDGET PRIMITIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT - Exercice 2020		
SECTION D'EXPLOITATION		
NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général	16 443 810	25 388 566
>Achats	2 231 334	3 232 393
*Energie, eau	1 398 309	2 220 998
*Fournitures et matériel	833 025	1 011 395
>Autres charges externes	13 892 069	21 509 668
*Entretien et réparations	5 716 450	9 055 828
*Services extérieurs	7 415 864	11 625 025
*Autres services extérieurs	759 755	828 815
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	320 407	646 505
Charges de personnel	6 837 231	6 903 322
>Remboursement au budget principal des charges de personnel		
>Charges de personnel	6 837 231	6 903 322
Atténuation de produits	6 400 000	4 000 000
>Reversement redevance modernisation	6 400 000	4 000 000
Autres charges de gestion courante	739 446	835 404
>Frais généraux	594 446	598 946
>Autres charges de gestion courante	145 000	236 458
Charges financières	327 900	322 210
Charges exceptionnelles	1 853 500	1 864 500
>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	500	500
>Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 400 000	1 410 000
>Remboursements d'avoirs	450 000	454 000
>Autres charges exceptionnelles	3 000	0
Dotations aux dépréciations pour créances irrécouvrables	505 000	510 000
Financement de la section d'investissement	14 522 455	8 140 588
>Amortissements	11 062 700	6 423 500
>Virement à la section d'investissement	3 459 755	1 717 088
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	47 629 342	47 964 591

2. Section de fonctionnement - Recettes

BUDGET PRIMITIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT - Exercice 2020		
SECTION D'EXPLOITATION		
NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
Ventes de produits, prestations de service	41 745 372	42 396 001
>Autres ventes d'eau	319 805	319 805
>Autres taxes et redevances	2 000	2 324 500
>Travaux	1 769 000	1 760 000
*Travaux branchement	169 000	160 000
*Participation de raccordement	1 600 000	1 600 000
>Prestations de service	39 429 176	37 758 036
*Redevance d'assainissement collectif	28 410 000	29 155 000
*Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	6 400 000	4 000 000
*Redevance d'assainissement non collectif	84 375	80 605
*Contribution du budget principal à l'évacuation des eaux pluviales	3 952 431	3 952 431
*Autres prestations de service	582 370	570 000
>Produits des activités annexes	225 391	233 660
Subventions d'exploitation	2 414 320	1 928 720
>Primes d'épuration	2 338 000	1 859 000
>Autres subventions d'exploitation	76 320	69 720
Autres produits de gestion courante	309 150	290 370
Atténuation de charges	20 000	20 000
Produits exceptionnels	3 140 500	3 329 500
>Quote part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	2 415 500	2 415 500
>Autres (cessions,...)	725 000	914 000
Total des recettes d'exploitation	47 629 342	47 964 591

3. Section d'investissement

Envoyé en préfecture le 30/12/2019

Reçu en préfecture le 30/12/2019

Affiché le

SLO

ID : 076-200023414-20191216-C2019_0678A-BF

BUDGET PRIMITIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT - Exercice 2020

SECTION D'INVESTISSEMENT

	NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020		NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
	Dépenses d'équipement				Recettes d'équipement		
20	Immobilisations incorporelles	453 000	889 029				
21	Immobilisations corporelles	4 094 300	5 958 531	13	Subventions	3 086 000	3 750 000
23	Immobilisations en cours	16 411 855	21 363 201				
16	Emprunts	3 546 100	3 576 300	16	Emprunts	9 312 300	22 311 973
16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	4 874 890	4 147 405	16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	4 874 890	4 147 405
139	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	2 415 500	2 415 500				
13	Subventions d'investissement	0	0				
				040	Amortissements	11 062 700	6 423 500
				021	Virement de la section de fonctionnement	3 459 755	1 717 088
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	31 795 645	38 349 966		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	31 795 645	38 349 966

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU – Budget Eau

1. Section de fonctionnement - Dépenses

BUDGET PRIMITIF - BUDGET DE L'EAU - Exercice 2020		
SECTION D'EXPLOITATION		
NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général	37 788 229	40 868 706
>Achats	2 844 689	2 802 293
*Energie, eau	1 143 864	1 164 898
*Achats d'eau	387 400	375 000
*Fournitures et matériel	1 313 425	1 262 395
>Autres charges externes	8 157 277	8 353 580
*Entretien et réparations	1 332 700	1 375 380
*Services extérieurs	5 908 517	6 067 090
*Autres services extérieurs	916 060	911 110
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	26 786 263	29 712 833
*Redevances versées aux agences (prélèvement et modernisation)	8 800 000	6 200 000
*Redevance assainissement collectif reversée au budget assainissement	17 900 000	21 100 000
*Autres taxes	86 263	2 412 833
Charges de personnel	11 093 278	11 341 422
>Remboursement au budget principal des charges de personnel	0	0
>Charges de personnel	11 093 278	11 341 422
Atténuation de produits	9 500 000	9 200 000
>Reversement aux agences de l'eau - redevance pollution	9 500 000	9 200 000
Autres charges de gestion courante	1 270 746	1 285 144
>Frais généraux	1 093 846	1 090 144
>Autres charges de gestion courante	176 900	195 000
Charges financières	533 700	528 340
Charges exceptionnelles	2 613 300	2 637 300
>Subventions exceptionnelles	60 000	60 000
>Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 100 000	2 120 000
>Remboursements d'avoirs	450 000	454 000
>Autres charges exceptionnelles	3 300	3 300
Dotations aux dépréciations pour créances irrécouvrables	505 000	510 000
Dépenses imprévues		

Financement de la section d'investissement	14 438 847	14 889 473
>Amortissements	6 698 350	7 493 350
>Virement à la section d'investissement	7 740 497	7 396 123
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	77 743 100	81 260 385

Envoyé en préfecture le 30/12/2019

Reçu en préfecture le 30/12/2019

Affiché le

ID : 076-200023414-20191216-C2019_0678A-BF

SLO

La section de fonctionnement du budget de l'Eau s'équilibre à 81,2 M€. Ce montant revient au montant 2018, le montant 2019 étant une année de régularisation (écritures comptables liées au reversement de la redevance assainissement au budget de l'assainissement).

2. Section de fonctionnement - Recettes

BUDGET PRIMITIF - BUDGET DE L'EAU - Exercice 2020		
SECTION D'EXPLOITATION		
NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
Ventes de produits, prestations de service	76 957 500	80 452 085
>Eau	31 750 500	31 969 000
*Ventes d'eau aux abonnés	31 638 000	31 800 000
*Autres ventes d'eau	112 500	169 000
>Taxes et redevances	12 139 000	14 294 100
*Redevance prélèvement	2 643 000	2 625 000
*Redevance pour pollution d'origine domestique	9 349 000	9 200 000
*Autres taxes et redevances	147 000	2 469 100
>Travaux	700 000	700 000
>Prestations de service	24 520 000	25 305 500
*Redevance d'assainissement collectif	17 900 000	21 100 000
*Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	6 400 000	4 000 000
*Autres prestations de service	220 000	205 500
>Produits des activités annexes	7 848 000	8 183 485
*Locations diverses	7 108 000	7 222 000
*Autres produits des activités annexes	740 000	961 485
Subventions d'exploitation	45 000	70 000
Autres produits de gestion courante	143 600	120 800
Atténuation de charges	47 000	65 000
Produits exceptionnels	550 000	552 500
>Quote part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	509 000	520 000
>Autres (cessions,...)	41 000	32 500
Total des recettes d'exploitation	77 743 100	81 260 385

BUDGET PRIMITIF - BUDGET DE L'EAU - Exercice 2020							
SECTION D'INVESTISSEMENT							
	NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020		NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
	Dépenses d'équipement				Recettes d'équipement		
20	Immobilisations incorporelles	804 500	932 100				
21	Immobilisations corporelles	3 615 550	3 919 980	13	Subventions	1 625 000	795 000
23	Immobilisations en cours	19 404 616	17 293 993				
13	Subventions d'investissement	5 000	5 000				
16	Emprunts	4 170 000	4 625 000	16	Emprunts	12 445 819	11 612 600
16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	10 731 100	9 254 000	16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	10 731 100	9 254 000
139	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	509 000	520 000				
27	Créances	1 000	1 000				
				040	Amortissements	6 698 350	7 493 350
				021	Virement de la section de fonctionnement	7 740 497	7 396 123
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	39 240 766	36 551 073		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	39 240 766	36 551 073

BUDGET PRIMITIF - REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION - Exercice 2020		
SECTION D'EXPLOITATION		
NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général	1 578 455	1 516 946
>Achats	326 643	302 977
*Energie, eau	223 635	210 041
*Fournitures et matériel	102 808	92 936
>Autres charges externes	911 486	896 697
*Entretien et réparations	114 106	146 850
*Services extérieurs	499 430	472 597
*Autres services extérieurs	297 950	277 250
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	340 326	317 272
Charges de personnel	792 154	679 141
Autres charges de gestion courante	90 369	93 797
>Frais généraux	81 869	81 297
>Autres charges de gestion courante	8 500	12 500
Charges exceptionnelles	10 000	10 000
Financement de la section d'investissement	522 141	712 682
>Amortissements	112 300	198 300
>Virement à la section d'investissement	409 841	514 382
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	2 993 119	3 012 566

2. Section de fonctionnement - Recettes

BUDGET PRIMITIF - REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION - Exercice 2020		
SECTION D'EXPLOITATION		
NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
Ventes de produits, prestations de service	31 800	27 000
Subventions d'exploitation	1 326 359	1 242 466
Autres produits de gestion courante	1 634 960	1 743 100
>Revenus des immeubles	1 591 400	1 643 900
>Produits divers de gestion courante	43 560	99 200
Total des recettes d'exploitation	2 993 119	3 012 566

3. Section d'investissement

BUDGET PRIMITIF - REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION - Exercice 2020							
SECTION D'INVESTISSEMENT							
	NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020		NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
	Dépenses d'équipement				Recettes d'équipement		
20	Immobilisations incorporelles	23 400	26 500	13	Subventions	30 000	0
21	Immobilisations corporelles	249 100	194 300				
23	Immobilisations en cours	279 641	491 882				
16	Emprunts	30 000	30 000	16	Emprunts	30 000	30 000
				040	Amortissements	112 300	198 300
				021	Virement de la section de fonctionnement	409 841	514 382
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	582 141	742 682		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	582 141	742 682

BUDGET PRIMITIF - REGIE PUBLIQUE DE L'ENERGIE CALORIFIQUE - Exercice 2020		
SECTION D'EXPLOITATION		
NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général	2 212 520	2 938 775
>Autres charges externes	2 202 520	2 748 775
*Services extérieurs	2 192 520	2 747 875
*Autres services extérieurs	10 000	900
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	10 000	190 000
Charges de personnel	115 000	200 000
Autres charges de gestion courante	42 302	37 018
Frais financiers	145 500	141 880
Impôt sur les bénéfices	287 542	650 000
Financement de la section d'investissement	2 125 657	1 091 168
>Amortissements	403 000	658 000
>Virement à la section d'investissement	1 722 657	433 168
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	4 928 521	5 058 841

2. Section de fonctionnement - Recettes

BUDGET PRIMITIF - REGIE CHALEUR - Exercice 2020		
SECTION D'EXPLOITATION		
NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
Autres produits de gestion courante	4 928 521	5 058 841
Total des recettes d'exploitation	4 928 521	5 058 841

3. Section d'investissement

BUDGET PRIMITIF - BUDGET REGIE PUBLIQUE DE L'ENERGIE CALORIFIQUE - Exercice 2020							
SECTION D'INVESTISSEMENT							
	NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020		NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020
	Dépenses d'équipement				Recettes d'équipement		
10	Dotations	42 527	42 527	10	Dotations		
20	Immobilisations incorporelles	150 000	400 000	13	Subventions	90 000	1 465 000
21	Immobilisations corporelles	15 000	15 000				
23	Immobilisations en cours	1 508 130	8 841 300				
16	Emprunts	500 000	500 000	16	Emprunts		7 242 659
				40	Amortissements	403 000	658 000
				021	Virement de la section de fonctionnement	1 722 657	433 168
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 215 657	9 798 827		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 215 657	9 798 827